BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 990

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

510 527 211 RCS Paris.
AXIS 4 SICAV "C".
Forme : Société d'investissement à capital variable.
Capital : 1.00 EUR.
Adresse : 44, rue de Lisbonne, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 510 527 211 RCS Paris. **AXIS 4 SICAV "C".**
Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : AXIS 4 SICAV "C" Forme : Société d'investissement à capital variable Adresse du siège : 44 rue de Lisbonne 75008 Paris Capital : 1.00 EUR Numéro unique d'identification : 510527211 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : SICAV AXIS 4 C1 Forme : Société d'investissement à capital variable Adresse du siège : 44 rue de Lisbonne 75008 Paris. Société bénéficiaire de la scission : SICAV AXIS 4 « L1 » Forme : Société d'investissement à capital variable Adresse du siège : 44 rue de Lisbonne 75008 Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : . Rapport d'échange des droits sociaux : ACTIF - PASSIF : NEANT - Prime de fusion : NEANT - Rapport d'échange : (1) Le nombre d'actions de la Sicav 1 Bénéficiaire AXIS 4 C1 à attribuer sera déterminé, sous le contrôle du Commissaire aux comptes des deux OPCVM, selon le calcul suivant : Nombre d'actions de la Sicav 1 Bénéficiaire = Pourcentage de titres illiquides détenu dans le Fonds Scindé X Nombre d'action de la SICAV Scindée X Valeur de l'action Scindée
——-
——-
—— Valeur liquidative de l'action de la Sicav 1 Bénéficiaire Parité d'échange = Valeur de l'action de la SICAV Scindée Valeur de l'action de la Sicav 1 Bénéficiaire Compte tenu de la parité d'échange, l'actionnaire recevra en échange des actions de la SICAV Scindée un nombre égal d'actions de la SICAV 1 bénéficiaire (appelé « la parité »). Rapport d'échange : (2) Le nombre d'action de la SICAV 2 Bénéficiaire AXIS 4 L1 à attribuer sera déterminé, sous le contrôle du Commissaire aux comptes, selon le calcul suivant : Nombre d'actions de la SICAV 2 Bénéficiaire : Pourcentage de titres liquides détenu dans le Fonds Scindé X Nombre d'actions de la SICAV Scindée X Valeur de l'action Scindée

Le Directeur de l'information légale et administrative : Bertrand MUNCH

Valeur liquidative de l'action de la SICAV 1 Bénéficiaire Parité d'échange de chaque catégorie de part = Valeur de l'action de la SICAV Scindée Valeur de l'action de la SICAV 2 Bénéficiaire Compte tenu de la parité d'échange, l'actionnaire recevra en échange des actions de la SICAV Scindée un nombre égal d'actions de la SICAV 2 bénéficiaire (appelé « la parité »). Il sera proposé à l'Assemblée générale extraordinaire de la SICAV de fixer la date de réalisation de la scission au 13/09/2019 sur la base des valeurs liquidatives datées du 13/09/2019 et calculées le jour même. . Date du projet commun de scission : 12.07.2019. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AXIS 4 SICAV "C" : 17.07.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société SICAV AXIS 4 C1 : 18.07.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris) Pour la société SICAV AXIS 4 « L1 » : 23.07.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

Le Directeur de l'information légale et administrative : Bertrand MUNCH